

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

PÊCHERIES

Services généraux—

- 140. Administration centrale, \$281,298.
- 141. Services des renseignements et de l'éducation, \$138,572.
- 142. Service des marchés et de l'économique, \$170,788.
- 143. Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve, \$35,366.
- 144. Service d'expansion industrielle, \$25,000.
- 145. Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947, \$500,000.

Services sur les lieux—

- 146. Administration, \$362,398.

Protection—

- 147. Fonctionnement et entretien, \$2,435,661.
- 148. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, \$154,583.

Inspection—

- 149. Fonctionnement et entretien, \$878,451.
- 150. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, \$114,475.

Expansion de la pisciculture—

- 151. Fonctionnement et entretien, \$693,844.
- 152. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, \$162,065.
- 153. Consommation, \$55,490.

FIN DU VOLUME IV